



Photo ER/Frédéric MERCENIER

## Champneuville | Environnement Le combat d'un maire meusien contre Total et l'État



Le maire de Champneuville, Daniel Lefort, a fait voter une mise en demeure du groupe Total en raison de son inaction en matière climatique. Dans un recours gracieux, la préfecture de la Meuse a invité la commune à « retirer » une délibération qu'elle juge « illégale ».

### EST REPUBLICAIN le 27 décembre 2019

Par Matthieu BOEDEC - 05:03 | mis à jour à 06:39 - Temps de lecture : 2 min \_ Vu 2865 fois

Le maire de Champneuville, Daniel Lefort, est un homme déterminé et un ardent défenseur de l'environnement. [Un mois après avoir l'avoir publiquement interpellé, l' élu avait ainsi rencontré le PDG de Total, Patrick Pouyanné, à la Défense, en compagnie des cosignataires de l' Appel du 18 juin.](#)

« Une rencontre constructive à l'issue de laquelle j'imaginai que Total prendrait des mesures par rapport à son devoir de vigilance mais il ne s'est rien passé. » Trois mois plus tard, Daniel Lefort a donc fait voter une mise en demeure du pétrolier par le conseil municipal de sa commune. Mais le 17 décembre, il a reçu un recours gracieux de la préfecture de la Meuse, l'invitant à « retirer » une délibération qu'elle juge « illégale ».

#### « Je pallie une défaillance de l'État »

« Dans le contexte de la COP 25, qui fut un fiasco, je pense qu'ils auraient pu s'en passer dans la mesure où je pallie une défaillance de l'Etat », regrette-t-il. Ce que lui reproche la préfecture ? « Des dépenses dénuées de tout intérêt pour la commune », « l'absence de lien suffisant entre les préjudices susceptibles d'être subis par la commune et les activités de Total SA », « une action militante » et une délibération qui « ne répond à aucun besoin direct de la population ».

Devant ces arguments, Daniel Lefort rit jaune. « Personnellement, je suis militant. Mais pas le conseil municipal ! C'est une assemblée de citoyens responsables qui pallie le vide de l'État par rapport à son devoir de vigilance. Des dépenses ? Mais à aucun moment on engagera l'argent de la commune. On me dit qu'il n'y a pas de rapport entre Total et Champneuville mais tous les citoyens sont impactés par le dérèglement climatique. Vous comme moi ! Les rapports du GIEC (N.D.L.R. : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) sont de plus en plus alarmants, l'urgence n'est plus à démontrer. »

### **Un conseil ou une menace ?**

Tout comme « le courage politique » de l'irréductible Meusien, qui a deux mois pour réunir le conseil municipal et retirer la délibération susceptible de générer un « recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy », comme l'indique la préfecture.

« Pour l'instant, je suis le seul signataire de l'Appel qui a reçu un recours donc on va réfléchir, échanger et prendre contact avec la préfecture. Ils nous demandent de retirer la délibération, d'accord, mais ils peuvent aussi arrêter la procédure. »

